

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 novembre 2016 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19h)
MM Marcel Langlois, conseiller (19h)
Ghislain Gagnon, conseiller (19h)
Gaston Simoneau, conseiller (19h)
MME Marjolaine Vaudreuil, conseillère (19h)
Gervais Ouellette, conseiller (19h)
MME Suzanne Forestier, conseillère (19h)

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

Le maire, Réal Fortin fait lecture de la réflexion.

Réflexion : «Le passé est une expérience, le présent est une expérimentation et le futur est l'attente. Utilise ton expérience dans tes expérimentations afin de réaliser tes attentes.»

2016-11-354

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Rapport annuel du maire

Le maire, Réal Fortin fait lecture de son rapport annuel en conformité avec les exigences du code municipal, article 955.

Remise à chaque membre du conseil les états financiers et les états comparatifs au 30 septembre 2016

Les états financiers et les états comparatifs au 30 septembre 2016 sont déposés et remis en même temps à chaque membre du conseil en conformité avec le code municipal article 176.4.

Dépôt des intérêts pécuniers et du registre des avantages reçus de chaque membre du conseil

Chaque membre du conseil a déposé sa déclaration annuelle des intérêts pécuniers et son registre des avantages reçus.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D'OCTOBRE 2016

Aucune question n'est posée et aucune correction n'est demandée.

2016-11-355

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D'OCTOBRE 2016

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre et de la séance extraordinaire tenue le 19 octobre 2016 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre et de la séance extraordinaire tenue le 19 octobre 2016 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois d'octobre relatif à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 63 814.08\$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil.

2016-11-356

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
Aréo Feu	Achat d'écusson service de sécurité incendie	18.40 \$
Banque Nationale	Cotisation FQM et crédit sur formation	1 243.82 \$
Boutique Autosport MR. MAGS	Achat pneus camion #7	1 181.94 \$
Centre du Camion Gauthier	Réparation camion #6 et inspection	908.35 \$
Charest International	Réparation camion #6	282.01 \$
Climcô service	Entretien préventif airs climatisés	1 023.28 \$
Coop du Pré-Vert	Achat divers	342.94 \$
Entreprise M.O.	Parc école et ponceau route Noble	11 069.06 \$
Équipements ProVicto	Évaluation bris scie mécanique et achat d'une scie mécanique	508.88 \$
Extincteur Victo	Recharge bombonnes service de sécurité incendie	277.21 \$
Fondation Solidarité Jeunesse	Journée Normand Maurice	442.37 \$
Fortin Sécurité Médic	Produits de sécurité garage	113.54 \$
Gaudreau Environnement	Collecte plastique agricole	842.45 \$
Gazonnière Vigneault	Gazon cultivé parc école	1 138.25 \$
Groupe CLR	Évaluation système de communication service de sécurité incendie	745.04 \$
J-C. Lizotte	Rechargement rang 8, rang 9 et Chemin Allison	140 922.18 \$
JU Houle	Réparation puisard rue St-Joseph	836.60 \$
Location d'outil	Location pelle parc école	481.75 \$
Machineries Serge Lemay	Réparation «zambonie» patinoire et camion #6	627.79 \$
Pavage Veilleux	Pavage Chemin de la Station	13 895.86 \$
PH Vitres d'autos	Réparation pare-brise camion #1	556.53 \$
Pièces d'auto Allison	Réparation camion #6	34.70 \$
Piscines Classic inc.	Dalle de béton jeu d'eau	7 703.33 \$
Pompes et traitement d'eau Bois-Francis	Réparation «zambonie» patinoire	202.08 \$
Protection incendie CFS	Inspection appareils respiratoires service de sécurité incendie	716.29 \$
Rénovation Y. Ouellette	Réparation toit édifice administratif	114.98 \$
Roger Grenier	Ponceau route Noble	3 995.38 \$
Services Mobiles Cloutier	Réparation camion de déneigement	377.35 \$
Signé Garneau Fleuriste	Fleurs décès Gisèle Nault	70.02 \$

Société de développement durable d'Arthabaska	Site d'enfouissement septembre, service résidentiel septembre et octobre	25 751.89 \$
Tech Service	Réparation bris poste de pompage	14 022.41 \$
VFD	Réparation camion de déneigement	89.91 \$
Ville de Victoriaville	Formation pompier 1 et MDO	6 220.00 \$
Total		236 756.59 \$

Le conseiller, Gaston Simoneau vote contre l'adoption des comptes.

Le maire, Réal Fortin demande le vote :

Vote pour l'adoption des comptes

Marcel Langlois

Ghislain Gagnon

Marjolaine Vaudreuil

Gervais Ouellette

Suzanne Forestier

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme globale de 236 756.59\$

Adoptée sur division.

RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLES D'UNE DOSSIER

Le conseiller Marcel Langlois

- ☞ Rien à signaler.

Le conseiller Ghislain Gagnon

- ☞ Samedi le 12 novembre aura lieu la journée du souvenir.
- ☞ Concours d'arbre de Noël dans le Sentier Les Pieds d'Or, la municipalité y participera avec les étudiants du service de garde.

Le conseiller Gaston Simoneau

- ☞ Rien à signaler.

La conseillère Marjolaine Vaudreuil

- ☞ Visite du parlement offert par le député M. Alain Rayes.
- ☞ Compte-rendu de sa participation à la formation des nouveaux élus.

Le conseiller Gervais Ouellette

- ☞ Les travaux publics sont prêts pour le déneigement.
- ☞ La rencontre annuelle avec le MTQ a eu lieu la semaine passée.
- ☞ La rencontre avec les conducteurs de camion de déneigement est prévue pour mardi le 8 novembre.

La conseillère Suzanne Forestier

- ☞ Les enfants du service de garde participeront à la décoration du sapin de Noël de la municipalité dans le Sentier Les Pieds d'Or.

Le maire Réal Fortin

- ☞ Étude par la MRC d'Arthabaska de l'implantation de la fibre optique sur tout le territoire.
- ☞ Participation le 16 octobre au Mont-Gleason de l'activité Chaîne de vie afin de sensibiliser les citoyens au don d'organe.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Demande d'autorisation CPTAQ : jeu de rôle : Mme Brigitte Beaudoin et M. Christian Mainville
La résolution numéro 2016-11-357

ATTENDU la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec produite par Monsieur Christian Mainville et Madame Brigitte Beaudoin pour utiliser à des fins autres qu'agricoles une superficie de 26,22 hectares sur le lot 5 499 621 du rang 3 du cadastre du canton de Tingwick;

ATTENDU QUE cette démarche vise à régulariser la situation, à la demande des propriétaires;

ATTENDU QUE cette demande inclue également la construction d'une nouvelle résidence et la transformation de la présente résidence en centre administratif (qui serait nommé le « quartier général »);

ATTENDU QUE le centre administratif servirait seulement à l'accueil des joueurs et à l'entreposage des costumes, et le reste de la résidence serait modifié en bâtiment accessoire à la future résidence;

ATTENDU QUE cette demande d'autorisation vise à permettre l'implantation d'un jeu de rôle grandeur nature comprenant les constructions suivantes:

- Des bâtiments temporaires servant de décors;
- Un centre administratif servant de quartier général au jeu de rôle;
- Un bâtiment servant d'abri pour manger et de décor pour les joueurs;
- Un espace sans installation permanente pour le coucher des joueurs durant leur session de jeu;
- Un espace de stationnement.

ATTENDU, l'entrée en vigueur, le 4 décembre 2015, du règlement numéro 346 modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, relativement à l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la Ville de Warwick, à des autorisations spécifiques ainsi qu'à diverses dispositions, adopté par la MRC d'Arthabaska, qui vise entre autres à autoriser un jeu de rôle grandeur nature dans l'affectation agricole 4 hectares sur le lot 5 499 621 du rang 3 du canton de Tingwick dans la Municipalité de Tingwick;

ATTENDU QUE la Municipalité de Tingwick a modifié son règlement de zonage numéro 2010-311 pour autoriser ce jeu de rôle grandeur nature, en concordance avec la modification au Schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska;

ATTENDU QUE le potentiel des sols visés par le projet de jeu de rôle est de classe 4 selon les données de l'Inventaire des terres du Canada (Environnement Canada, 1972);

ATTENDU QUE ces sols peuvent présenter une fertilité basse ainsi que des limitations au niveau du relief et du manque d'humidité;

ATTENDU QUE les conséquences sur les activités et le développement agricoles présentent un moindre impact, puisque les champs en culture et les bâtiments d'élevage les plus proches se trouvent à plus de 800 mètres, ce qui fait en sorte que les normes relatives aux distances séparatrices relatives aux odeurs et à l'épandage seront respectées;

ATTENDU QUE le jeu de rôle serait situé sur un terrain boisé, anciennement utilisé pour l'exploitation d'une carrière/sablière, ce qui contribue aussi à en faire un site de moindre impact pour l'agriculture et l'environnement;

ATTENDU QU'il n'y a pas d'impact sur l'homogénéité de la communauté et de

l'exploitation agricole, puisque le terrain visé n'est pas utilisé à des fins agricoles et qu'il ne fera pas l'objet d'un morcellement;

ATTENDU QU'il n'y aura aucun impact sur les ressources en eau et au sol, puisque tous les décors sont temporaires et qu'ils peuvent être déplacés;

ATTENDU QUE la superficie totale de la demande d'autorisation est 26,22 hectares, sur une superficie majoritairement boisée qui n'est pas en culture présentement en raison des limitations engendrées par la qualité des sols (basse fertilité et manque d'humidité) et le relief accidenté;

ATTENDU QUE le projet serait bénéfique pour le développement économique de la Municipalité de Tingwick, car ce projet viendra bonifier l'offre touristique;

ATTENDU QUE les propriétaires du jeu de rôle souhaitent conserver leur terrain à l'état naturel;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appuie et recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec la demande d'autorisation à l'effet d'utiliser à des fins autres qu'agricoles une superficie de 26,22 hectares sur le lot 5 499 621 du rang 3 du canton de Tingwick afin de permettre l'implantation d'un jeu de rôle grandeur nature.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-11-358

Règlement #2016-369 amendant le règlement de permis et certificats #2010-314 relatif à déterminer les dispositions d'installation de spa et de double tarification en cas d'omission de demander un permis ou un certificat avant le début des travaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Tingwick a adopté le règlement de permis et certificats n° 2010-314;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Tingwick à le pouvoir, en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, de modifier son règlement de permis set certificats;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite doubler la tarification des permis pour ceux et celles débutant des travaux sans permis;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge opportun d'ajouter des dispositions concernant la tarification et l'émission des certificats d'autorisations relatifs aux spas;

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'adoption a été régulièrement suivie;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, qu'il soit ordonné et statué comme suit :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. L'article 2.2, intitulé *Infraction et Pénalité*, est modifié par l'ajout du paragraphe suivant, et il se lit comme suit :

«Lorsque l'omission de demander un permis ou un certificat d'autorisation avant de débiter des travaux constitue la seule infraction au présent règlement, les dispositions suivantes s'appliquent :

A) Les travaux doivent être suspendus;

B) Une demande de permis ou de certificat doit être complétée à la satisfaction de l'autorité compétente et le coût de ce permis ou de ce

certificat sera le DOUBLE de celui prescrit dans la présente section.»

3. Le tableau de l'article 5.1, intitulé *Certificat à des fins diverses*, est modifié par l'ajout de « *ou d'un spa* », à la suite de la ligne intitulée *Installation d'une piscine*, et elle se lit comme suit :

«

Obligation de certificat	Délai d'émission	Tarification	Caducité
Installation d'une piscine ou d'un spa	30 jours	50\$	6 mois

».

4. Le titre de l'article 5.2.9, intitulé *Installation d'une piscine*, est modifié par «*Installation d'une piscine ou d'un spa*»
5. Le présent règlement entre en vigueur, conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2016-11-359

Frais de cellulaire : conducteurs camion de déneigement

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu de remettre la somme de 30\$ par mois à chaque conducteur de camion de déneigement du mois de décembre au mois d'avril pour l'utilisation de leur cellulaire personnel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-11-360

Bordure d'asphalte rue St-Joseph : Pavage Veilleux : 550\$ plus les taxes applicables

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de service de Pavage Veilleux pour la construction d'une bordure d'asphalte sur la rue St-Joseph pour une somme de 550\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-11-361

Lignage du Chemin Craig : 6 300\$ plus les taxes applicables

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de service de Dura-Lignes pour le lignage du Chemin Craig pour une somme de 6 300\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communication et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française : sollicite notre collaboration afin de soutenir les efforts du gouvernement visant à renforcer le visage français du Québec;
- . Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communication et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française : sollicite notre collaboration à l'égard de la protection et de la mise en valeur de notre patrimoine culturel;
- Mme Élisabeth Mc Nally : remerciement pour le rechargement dans le rang 9.

ADMINISTRATION

**Demande de soumission : ramonage de cheminée
La résolution numéro 2016-11-362**

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions sur invitation pour le ramonage des cheminées de son territoire. Les soumissions devront être reçues avant 11h le jeudi 1^{er} décembre 2016. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-11-363 Fermeture du bureau administratif pour la période des Fêtes du 26 décembre 2016 au 3 janvier 2017 inclusivement

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que le bureau administratif soit fermé pour la période des Fêtes du 26 décembre 2016 au 3 janvier 2017 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-11-364 Escouade Gleason : 4 soirs : 2017

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de participer à l'Escouade Gleason pour 4 soirs en 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-11-365 Demande du CDE de Tingwick : don de 10 000\$

Il est proposé par Ghislain Gagnon, appuyé par Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick remettre la somme de 10 000\$ en don au CDE de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-11-366 Demande du comité de la prévention de la violence de l'École Saint-Cœur-de-Marie : 100\$ pour récompenser les élèves ayant un bon comportement

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu que la Municipalité de Tingwick remettre la somme de 100\$ au comité de prévention de la violence de l'École Saint-Cœur-de-Marie afin qu'il puisse récompenser les élèves ayant un bon comportement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-11-367 Avis de motion : Règlement #2016-370 concernant le déroulement des séances du conseil

La conseillère, Marjolaine Vaudreuil donne un avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement intitulé «Règlement #2016-370 concernant le déroulement des séances du conseil» sera présenté pour adoption.

Ce règlement a pour buts :

- de contrôler les enregistrements des séances du conseil;
- de prévoir la période de questions;
- de prévoir le bon déroulement des séances des séances du conseil.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2016-11-368 Carrefour jeunesse emploi : demande de participation à l'édition 2017 du

Trio étudiant pour l'emploi

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick participe à l'édition 2017 du Trio étudiant pour l'emploi pour la somme de 1 500\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-11-369 Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable : participation à la 19^e activité-bénéfice : 50\$/billet

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick se procure un billet pour la somme de 50\$ afin de participer à la 19^e activité-bénéfice du Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-11-370 Correction de la résolution numéro 2016-06-186 «Demande entretien et aménagement branche 19 du cours d'eau Verville : Madame Diane Messier»

Considérant qu'une erreur s'est glissée dans le paragraphe 6 de la résolution numéro 2016-06-186;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que le cours d'eau Desrochers soit remplacé par le cours d'eau Verville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Agri-Ressources : demande de participation financière : plan de visibilité demande de partenariat financier

Le conseil prend connaissance du présent sujet sans y donner suite.

2016-11-371 Cadets de l'air Escadron 834 Lions de Warwick : demande de partenariat financier

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick remettre la somme de 100\$ aux cadets de l'air Escadron 834 Lions de Warwick le tout conditionnel à la participation de jeunes de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-11-372 Mise à pied : Mme Vanessa Dreyer : secrétaire réceptionniste

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu d'accepter la mise à pied de Mme Vanessa Dreyer à titre de secrétaire réceptionniste.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-11-373 Embauche de Mme Rita Lafontaine : secrétaire réceptionniste

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu d'embaucher Mme Rita Lafontaine à titre de secrétaire réceptionniste pour une période probatoire de 6 mois. Les conditions de travail ainsi que le salaire seront déterminés dans une entente salariale à signer entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-11-374 FDT 3 500\$ (1 050\$ pour la municipalité) : piste cyclable Mont-Gleason

Considérant qu'un projet pour relié le Mont-Gleason à la piste cyclable est en

cour;

Considérant que les personnes responsables du projet demandent un partenariat financier de la part de la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande une somme de 3 500\$ au Fond de développement des territoires.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

2016-11-375 Souper des Fêtes pour les employés

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu d’approuver la somme de 30\$ par employé qui participera au souper des Fêtes.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

2016-11-376 Fête municipale le 18 février 2017

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu que la Municipalité de Tingwick organise une soirée municipale le 18 février 2017.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

2016-11-377 Participation arbre de Noël Sentier (budget de 600\$)

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyé par la conseillère Suzanne Forestier et résolu d’octroyer un budget de 600\$ pour le projet d’arbre de Noël dans le Sentier Les Pieds d’Or.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

2016-11-378 Centre d’entraide Contact : soutien financier annuel 850\$

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de soutenir financièrement pour la somme de 850\$ le Centre d’entraide Contact pour l’année 2017.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur le sujet suivant : jeu de rôle.

2016-11-379 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l’ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la présente séance soit levée. (19h40)

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

%%

Chantale Ramsay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Réal Fortin
Maire

%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2016-11-356, 2016-11-359, 2016-11-360, 2016-11-361, 2016-11-362, 2016-11-364, 2016-11-365, 2016-11-366, 2016-11-368, 2016-11-369, 2016-11-371, 2016-11-373, 2016-11-374, 2016-11-375, 2016-11-377 et 2016-11-378.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière

%%

Je, Réal Fortin, maire suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire
%%